

Démographie

Baisse et vieillissement de la population

Près de 1,8 million de personnes vivent en Centre France début 2015. Le territoire, peu densément peuplé, perd continuellement des habitants depuis 1975 à cause d'un nombre nettement plus élevé de décès que de naissances. La baisse s'est accentuée sur les cinq dernières années. L'excédent des arrivées sur les départs est trop faible pour compenser le déficit de naissances. De plus, il participe à la baisse de la natalité du fait du départ de jeunes femmes en âge d'avoir des enfants. La proximité de grandes villes extérieures à la région permet à quelques zones situées en bordure de stabiliser leur population. Le vieillissement de la population est général et devrait s'aggraver si les tendances démographiques se poursuivent. En revanche, la population totale du Centre France se stabiliserait et des départements comme la Creuse et l'Allier pourraient regagner des habitants à l'horizon 2050.

Sylvain Juliachs, Sandra Bouvet, Insee

Au 1^{er} janvier 2015, 1 762 300 personnes vivent en Centre France, soit 3 % de la population française. Parmi les six départements qui constituent le Centre France, la Saône-et-Loire est le plus peuplé (555 400 habitants) et la Creuse le plus petit (120 400 habitants).

Le Centre France est peu densément peuplé. En effet, sa densité moyenne est presque trois fois plus faible que celle de la France métropolitaine (42 habitants/km² contre 118 habitants/km²). Les espaces peu denses sont très présents en Centre France, avec 60 % de la population qui réside dans des communes peu denses ou très peu denses, contre seulement 35 % en France métropolitaine.

Parmi toutes les villes du Centre France, Bourges est la seule commune densément peuplée (figure 1).

Le déclin démographique s'accélère

Entre 2010 et 2015, aucun département du Centre France n'a gagné d'habitants. Si la population de la Saône-et-Loire est restée pratiquement stable (- 250 habitants), d'autres ont fortement baissé, comme celle de la Nièvre qui a perdu 8 000 habitants en cinq ans (- 3,6 %). Avec l'Indre et la Creuse, elle fait partie des cinq départements métropolitains où la perte relative de population est la plus rapide. Cette baisse n'est pas récente et s'observe depuis le recensement de 1975.

Déjà entre 1990 et 2010, chacun des six départements avait perdu des habitants. Si on remonte jusqu'à 1968, la Creuse et de la Nièvre ont connu une baisse constante

de leur population à chaque recensement. Sur la période, le Centre France a perdu 130 000 habitants, soit presque 7 % de sa population en moins de 50 ans et l'équivalent de la population de la Creuse.

L'excédent des décès sur les naissances (solde naturel négatif) est la cause principale de cette baisse de la population (figure 2). Il s'accroît depuis 1975. La différence entre les arrivées et les départs (solde migratoire),

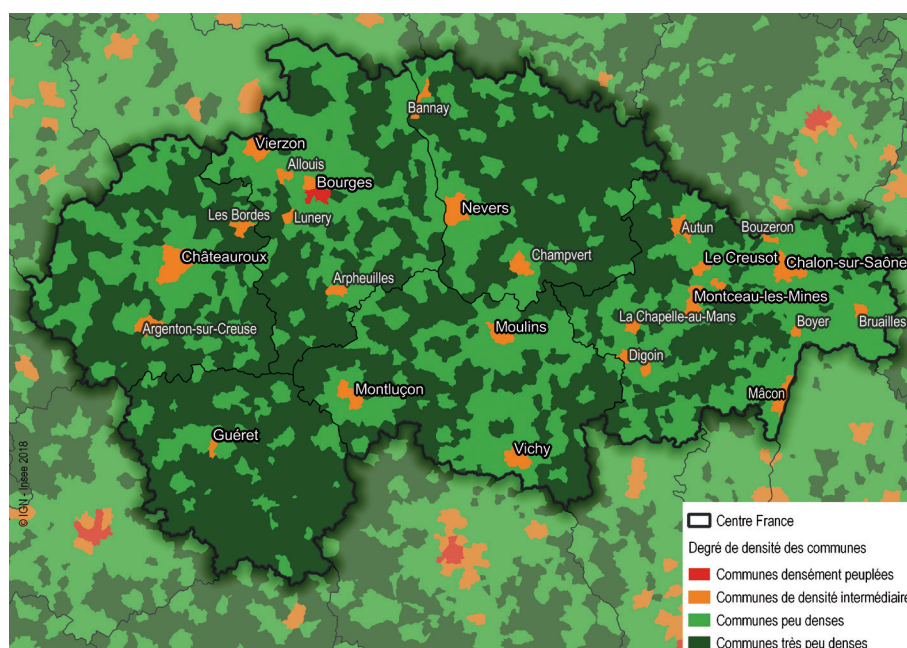
redevue légèrement positive depuis 1999, est insuffisante pour le compenser.

Une natalité en retrait

Avec 8,7 naissances pour mille habitants fin 2016, le taux de natalité du Centre France est nettement plus faible que celui de la France métropolitaine (11,5 ‰). Il est inférieur à la moyenne nationale dans tous les départements du Centre France.

1 Bourges, unique commune densément peuplée du Centre France

Degré de densité des communes



Note de lecture : plus de 50 % des habitants de Bourges résident dans une zone de population très dense (densité supérieure à 1 500 habitants au km²).
Source : Insee, grille de densité 2015

La Creuse est le département français où le taux de natalité est le plus faible (6,9‰). À l'inverse, le Cher est le département du Centre France à la plus forte natalité (9,4‰).

Cette faible natalité s'explique en grande partie par la structure par âge de la population du territoire. En 2014, seulement 36 % des femmes y sont en âge de procréer (âgées de 15 à 49 ans), contre 43 % en moyenne métropolitaine. La Creuse est le département français où cette part est la plus faible (33 %). Néanmoins, même en prenant en compte la structure par âge de sa population, elle fait partie des dix départements ayant la plus faible fécondité. En effet, dans ce département, l'indice conjoncturel de fécondité y est de 1,66 enfant par femme contre 1,89 en France métropolitaine. Il est en revanche supérieur à la moyenne nationale dans le Cher (1,92) et en Saône-et-Loire (1,90).

Ce déséquilibre n'est pas récent. Entre 1975 et 1997, le nombre de femmes en âge de procréer est resté assez stable en Centre France (figure 3). La baisse du nombre de naissances s'expliquait alors par une baisse de la fécondité, observée sur tout le territoire métropolitain. Depuis 1997, le nombre de femmes en âge d'avoir des enfants décroît régulièrement en Centre France, d'environ 1 % par an. En revanche, la fécondité est à la hausse sur cette même période avec un pic aux environs de 2010. Mais elle n'a pas suffi à compenser la baisse du nombre de mères potentielles et les naissances ont continué à baisser.

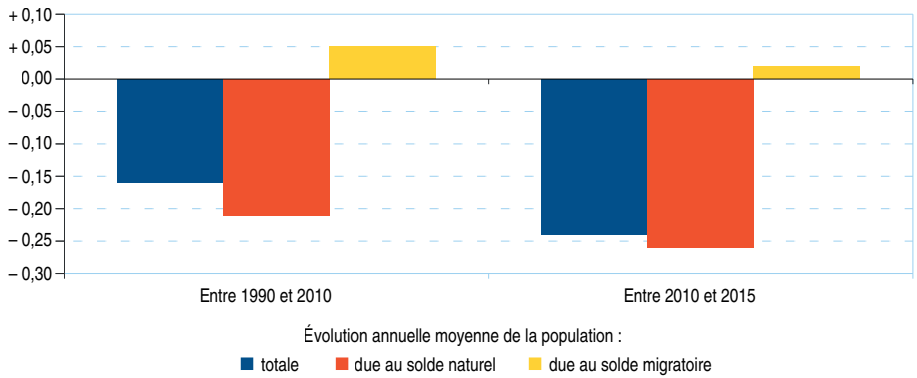
Le solde migratoire contribue à dégrader le solde naturel

Après 65 ans, le solde des migrations résidentielles en 2014 est positif. Ainsi, ce sont 1 700 retraités supplémentaires, majoritairement en provenance d'Île-de-France, qui se sont installés en Centre France. Ce mouvement participe au vieillissement de la population et à la mortalité importante. En 2014, la part des seniors de 65 ans ou plus est bien supérieure à la valeur moyenne de métropole (25 % contre 18 %). La Creuse est le département français où cette part est la plus élevée, avec 28 %. En 2016, la Creuse, l'Indre, la Nièvre et l'Allier font partie des 10 départements où le nombre de décès rapporté à la population est le plus important.

Parallèlement, les jeunes partant du territoire contribuent à la faible natalité. En 2014, 12 400 jeunes de 18 à 24 ans ont quitté le Centre France pour aller s'installer ailleurs en France, principalement dans les départements limitrophes d'Auvergne-Rhône-Alpes et de Bourgogne-Franche-Comté. À l'inverse, seuls 9 100 jeunes sont venus vivre en

2 Le solde migratoire ne compense pas le solde naturel

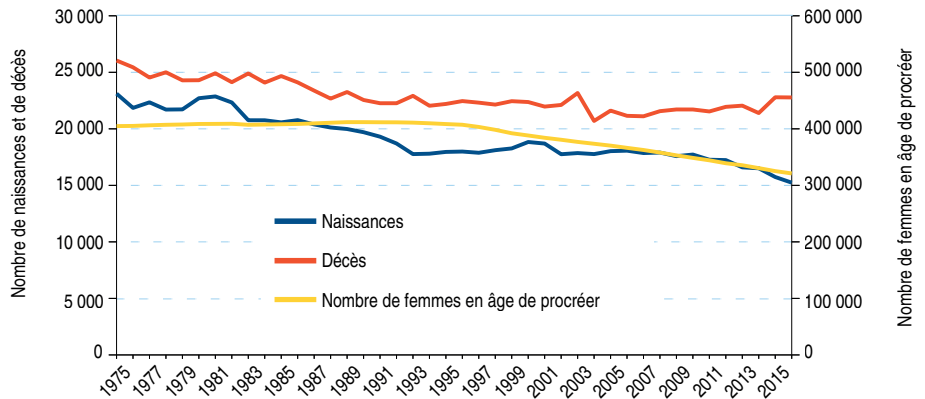
Évolutions de la population et des soldes naturel et migratoire (en %)



Note de lecture : entre 2010 et 2015, la population du Centre France a diminué en moyenne de 0,24 % chaque année, conséquence d'une variation due au solde naturel (différence entre les naissances et les décès) de -0,26 % et d'une variation due au solde migratoire (différence entre les arrivées et les départs) de +0,02 %.

3 Moins de femmes en âge d'avoir des enfants, donc moins de naissances

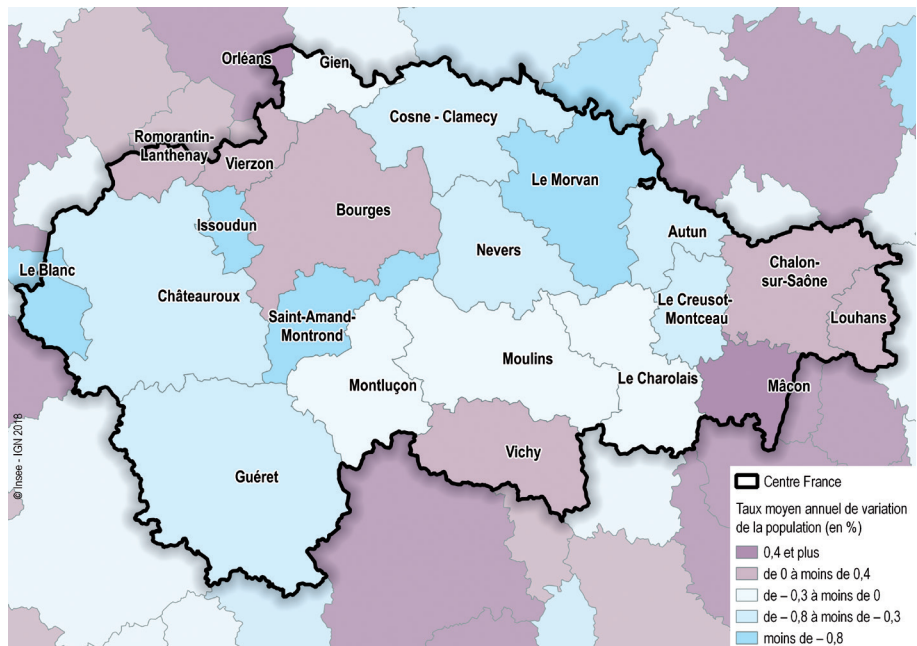
Évolutions de la natalité, de la mortalité et du nombre de femmes en âge de procréer



Sources : Insee, Recensements de la population 1975 à 2015, état civil

4 La population se maintient dans quelques zones d'emploi périphériques

Variation annuelle de la population entre 2010 et 2015 dans les zones d'emploi du Centre France



Sources : Insee, Recensements de la population 2010 et 2015

Centre France, ce qui occasionne une perte d'environ 3 300 jeunes (3 % de la population hors migrations de cette tranche d'âge). Les départements de l'Indre et de Saône-et-Loire sont plus touchés par ce phénomène. La baisse continue de l'emploi dans chacun des six départements et l'offre d'enseignement supérieur limitée jouent très probablement un rôle dans ces départs massifs. Les échanges dans les autres classes d'âge jusqu'à 54 ans sont globalement équilibrés mais le déficit dans la classe 18-24 ans va se répercuter avec le temps dans les classes d'âge suivantes. De plus, entre 18 et 24 ans ce sont majoritairement des femmes qui quittent la zone (deux sorties sur trois) alors qu'au contraire ce sont surtout des hommes qui y rentrent. Cela renforce le déséquilibre dans la structure par sexe de la population. Les femmes en âge de procréer sont donc moins nombreuses.

Le solde naturel progresse près des grands pôles d'emploi

L'évolution de la population des zones d'emploi du Centre France est très liée à leur proximité aux grands pôles d'emploi. Seules les zones de Vierzon, Bourges, Vichy, Mâcon, Chalon-sur-Saône et Louhans ont vu leur population légèrement augmenter. Bourges reste le principal pôle d'emploi du Centre France. Les zones de l'est ont profité de la proximité du Rhône, de la Côte d'Or, de l'Ain et celle de Vichy profite de sa proximité avec Clermont-Ferrand (figure 4).

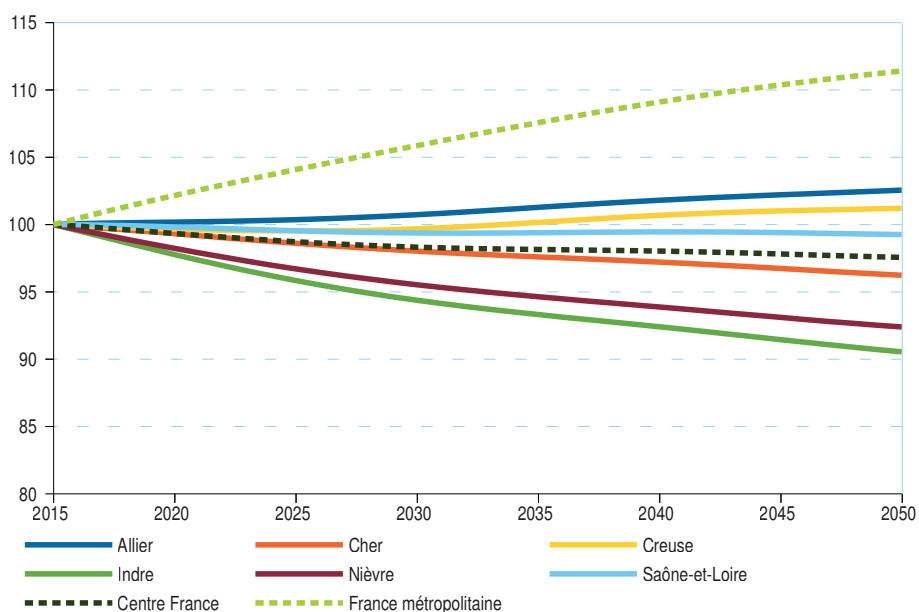
La hausse de la population de ces six zones d'emploi est principalement portée par le solde migratoire. Seules les zones d'emploi de Bourges, Chalon-sur-Saône et Mâcon ont un solde naturel positif. Les communes les plus touchées par la baisse de leur population sont les centres urbains des petits et moyens pôles et les communes hors influence des pôles. Au contraire, les communes périurbaines des grands pôles voient en moyenne leur population augmenter.

La population se stabiliserait à l'horizon 2050

Si les tendances démographiques se poursuivent, la population du Centre France baisserait en moyenne de 0,08 % par an entre 2015 et 2050 (soit une perte de 40 000 habitants sur l'ensemble de la période) (figure 5). Dans le même temps, celle de France métropolitaine augmenterait en moyenne de 0,34 % par an. L'Indre perdrait en tout 9 % de sa population d'ici 2050. À l'inverse, les populations de l'Allier et de la Creuse augmenteraient légèrement après cinq décennies de baisse. Ces hausses seraient cependant d'une ampleur bien moindre que pour l'ensemble du pays. ■

5 Certains départements pourraient regagner des habitants

Projections de population (base 100 en 2015)



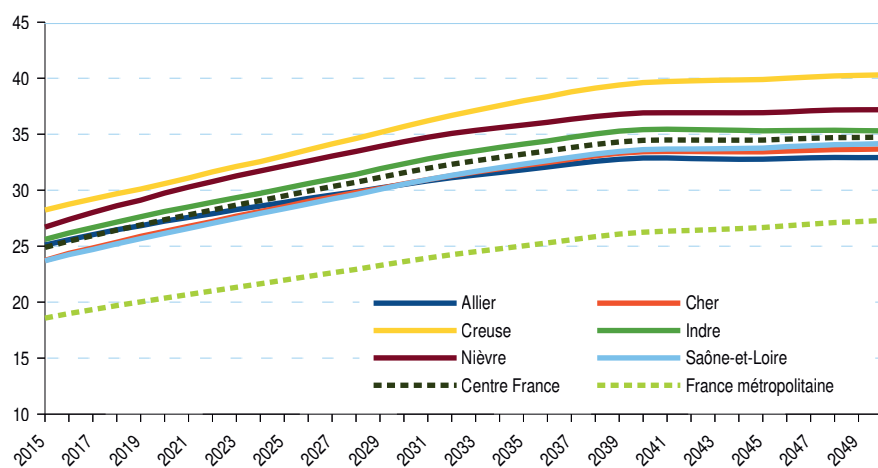
Source : Insee, Omphale 2017, scénario central

Focus sur le vieillissement de la population

Si les tendances démographiques actuelles se maintiennent, plus d'un habitant du Centre France sur trois sera âgé de 65 ans ou plus en 2050. La part des plus de 65 ans augmenterait fortement entre 2015 et 2040, puis se stabiliserait avec l'arrivée des générations moins nombreuses d'après baby boom. 40 % des Creusois seront âgés de 65 ans ou plus. La part des femmes en âge de procréer se stabilisera autour de 32 %. En comparaison, la part des 65 ans ou plus serait inférieure de 7,5 points en France métropolitaine et la part des femmes en âge de procréer supérieure de 6,5 points.

6 Le vieillissement de la population du Centre France se poursuivrait jusqu'à 2040

Part de la population âgée de 65 ans ou plus (en %)



Source : Insee, Omphale 2017, scénario central

Pour en savoir plus

- « Petites villes de Bourgogne-Franche-Comté : un passé démographique et industriel qui contribue au déficit de croissance », *Insee Analyses Bourgogne-Franche-Comté* n° 38, juillet 2018
- « Trois systèmes territoriaux dans la région pour autant de dynamiques d'emploi et de population », *Insee Analyses Centre-Val de Loire* n° 42, février 2018
- « Une faible mortalité régionale mais un nombre de décès en hausse », *Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes* n° 51, décembre 2017